

## **DEC130428DAJ**

Décision modifiant la décision n° 122508DAJ du 12 octobre 2012 portant délégation de signature à Mme Michèle Saumon, secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu la** décision n° 080083DAJ du 1<sup>er</sup> septembre 2008 portant nomination de Mme Agnès des Rochettes en qualité d'adjointe à la secrétaire générale du comité national de la recherche scientifique (CoNRS) ;

**Vu** la décision n° 122508DAJ du 12 octobre 2012 portant délégation de signature à Mme Michèle Saumon, secrétaire générale du CoNRS ;

**Vu** la décision n°130316DAJ portant nomination de M. Laurent Chazaly aux fonctions d'adjoint à la secrétaire générale du CoNRS,

### **DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Il est inséré après l'article 1<sup>er</sup> de la décision n° 122508DAJ susvisée, un article 2 ainsi rédigé :

« En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle Saumon, secrétaire générale du comité national de la recherche scientifique, délégation est donnée à Mme Agnès des Rochettes, adjointe à la secrétaire générale et M. Laurent Chazaly, adjoint à la secrétaire générale dans la limite de leurs attributions respectives».

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 février 2013

Alain Fuchs